
Conditions de réservation

Lenk-Simmental Tourismus AG (ci-après LST) sert d'intermédiaire entre l'hôte et le propriétaire lors de la location de chambres d'hôtel, de maisons et d'appartements de vacances.

Contrat de location

La confirmation de réservation établie par LST à valeur de contrat de location. Le franc suisse est la seule monnaie qui sera acceptée par LST. Le nombre d'occupants du logement loué ne doit pas dépasser le nombre inscrit dans le contrat. Le règlement de maison doit également être respecté.

Champ d'application pour les voyages à forfait

On parle de voyage à forfait lorsque le transport, accompagné de l'hébergement ou d'une autre prestation touristique, est proposé par LST à un prix global, pour une durée d'au moins 24 heures ou avec une nuitée sur place.

Conditions de paiement

Pour les réservations de chambres d'hôtel (encaissement à l'hôtel)

- Les données de la carte de crédit de l'hôte servent de garantie (LST ne facture aucun frais). Le paiement est dû à l'arrivée à l'hôtel, soit au début de la prestation.

Pour les maisons et appartements de vacances

- En cas de réservation moins de 60 jours avant l'arrivée : le montant total de la réservation est débité immédiatement de la carte de crédit de l'hôte.
- En cas de réservation 61 jours minimum avant l'arrivée : le paiement peut être effectué sur facture ou par carte de crédit.
 - o Paiement sur facture : un acompte de 30% du prix global de la location, en sus de l'assurance-annulation (facultative), est dû dans les 10 jours. Le solde doit être réglé 30 jours avant le début du séjour. L'hôte doit s'acquitter des éventuels frais bancaires.
 - o Paiement par carte de crédit : le montant total de la réservation est débité immédiatement de la carte de crédit de l'hôte.

Pour les voyages à forfait

Dans le cadre d'un voyage à forfait, le paiement anticipé du prix du séjour est dû lors de la conclusion du contrat. Les prix s'entendent en francs suisses, TVA et taxe de séjour incluse.

- En cas de réservation moins de 60 jours avant l'arrivée : le montant total de la réservation est débité immédiatement de la carte de crédit de l'hôte.
- En cas de réservation 61 jours minimum avant l'arrivée : le paiement peut être effectué sur facture ou par carte de crédit.
 - o Paiement sur facture : le montant total de la réservation est dû dans les 10 jours. L'hôte doit s'acquitter des éventuels frais bancaires.
 - o Paiement par carte de crédit : le montant total de la réservation est débité immédiatement de la carte de crédit de l'hôte.

Pour l'offre « Winterspecial »

Dans le cadre de l'offre « Winterspecial », un acompte de 50% du prix du séjour est dû lors de la signature du contrat. Le solde doit être réglé à l'arrivée dans l'hébergement. Les prix s'entendent en francs suisses, TVA et taxe de séjour incluses.

- En cas de réservation 10 jours minimum avant l'arrivée : le délai de paiement du montant total (selon les coordonnées bancaires précisées sur la confirmation de réservation) est de 10 jours. Les éventuels frais bancaires sont à la charge de l'hôte.
- En cas de réservation moins de 10 jours avant l'arrivée : le montant total est dû lors de l'arrivée dans l'hébergement.

Annulation du contrat de location

Pour les réservations de chambres d'hôtel

- En cas de non-utilisation des prestations réservées, LST, après avoir consulté l'hôtel, se réserve le droit de facturer à l'hôte jusqu'à 100% du montant de la réservation.

Pour les maisons et appartements de vacances

En cas de résiliation du contrat de location par le locataire, les conditions ci-dessous s'appliquent :

- jusqu'à 29 jours avant l'arrivée sans frais
- entre 15 et 28 jours avant l'arrivée 50% du montant de la réservation est dû
- entre 1 et 14 jours avant l'arrivée 80% du montant de la réservation est dû
- le jour du début de la réservation 100% du montant de la réservation est dû

Si le logement peut être reloué suite à l'annulation, le montant est remboursé après déduction des frais de dossier de CHF 50.-. Le remboursement est effectué à la fin du séjour réservé.

Pour les voyages à forfait

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée les frais de dossier de CHF 50.- sont dûs
- Moins de 30 jours avant l'arrivée 100% du montant de la réservation est dû

Pour Winterspecial

- Une annulation est possible seulement en cas de fermeture de toutes les installations de remontées mécaniques du domaine skiable le jour correspondant. LST recommande aux hôtes/locataires de souscrire à la protection contre les frais d'annulation, incluant la garantie sans brouillard, qui prend en charge les frais d'annulation en cas de maladie, d'accident, de décès, d'incendie et de dégâts naturels.

Réclamations

Si des vices avérés auxquels il n'est pas possible de remédier sur place, sont constatés, LST doit immédiatement être informé, pour que tout puisse être entrepris afin de remédier au problème. LST ne peut donner lieu à une réclamation que si elle a été signalée dans les 72 heures suivant l'entrée en vigueur du contrat de location. Si l'hôte/le locataire n'accepte pas la location réservée ou l'alternative proposée par LST, aucun remboursement ne sera effectué par LST ou par le propriétaire. Les demandes de dommages et intérêts ne peuvent en aucun cas excéder le montant indicatif global. Le tribunal de Thoun est l'autorité compétente en cas de litige résultant du présent contrat.

Force majeure

En cas de force majeure, LST a la possibilité d'annuler la réservation sans indemnité. Si d'autres raisons, indépendantes de la volonté de LST, empêchent le bon déroulement du contrat, LST peut reloger l'hôte/le locataire dans un autre hôtel ou logement ou simplement résilier le contrat. Dans le cas d'une telle résiliation, le montant versé sera remboursé à l'hôte/au locataire qui renoncera à toute autre exigence.

Responsabilité civile

LST est responsable pour une réservation en bonne et due forme, mais n'est pas responsable des événements imprévisibles tels que :

- l'interruption ou la perturbation de l'alimentation en eau ou électricité, du fonctionnement du chauffage ou de l'ascenseur, et de l'utilisation de la piscine.
- la diminution de la qualité du logement loué suite à un dégât d'eau ou à une augmentation momentanée du bruit, généré(e) par exemple par une déviation du trafic, des travaux, etc.).

Toutes les informations et descriptions relatives aux hôtels ou aux logements de vacances sont basées sur les indications reçues des propriétaires et loueurs. LST décline toute responsabilité en cas de changements intervenus sans qu'elle ait été informée. Tous les dégâts occasionnés par le locataire seront entièrement à sa charge. Les dégâts éventuels doivent être communiqués au propriétaire ou à son représentant avant le départ.

Changements de programme lors d'un voyage à forfait

Le programme du voyage peut connaître des changements suite à des circonstances imprévisibles. Dans ce cas, LST s'efforce par tous les moyens de le remplacer par une prestation équivalente ou de proposer une solution appropriée.

En cas d'événements de force majeure (catastrophes naturelles, etc.), de mesures gouvernementales, de problèmes techniques, etc., LST peut prendre la décision d'annuler le séjour. Si celui-ci est annulé par LST avant le début, le prix du séjour déjà versé sera remboursé.

Responsabilité civile lors d'un voyage à forfait

LST est responsable des dommages corporels, des décès, des blessures ou des maladies, si ceux-ci sont causés par sa faute ou celle du fournisseur de prestations mandaté.

En cas de dommages matériels, LST assume la responsabilité, en cas de faute de sa part, au maximum du double du prix du voyage à forfait. LST ne répond pas des dommages causés par la faute du consommateur, par une faute imprévisible ou inévitable d'un tiers qui ne fournit pas de prestations dans le cadre du voyage à forfait, par un cas de force majeure ou par un événement qui, malgré toute la diligence requise de la part de LST, était imprévisible ou inévitable. De plus, LST n'assume aucune responsabilité en cas d'annulation due à un cas de force majeure.

Conditions générales

Le nombre maximum de personnes indiqué sur le contrat est à respecter dans tous les cas. Le règlement de la maison doit également être respecté.

Protection des données

L'hôte donne son accord pour que, dans le cadre de la réservation, de la transmission et du traitement des contrats transmis, ces données soient saisies sur le plan automatique et communiquées à des tiers responsables, ainsi qu'à des prestataires de services, afin de pouvoir réaliser ces prestations.

La protection de la personnalité et le traitement de vos données personnelles revêt beaucoup d'importance pour TALK SA. Veuillez prendre connaissance de notre [Déclaration de protection des données](#).

La version en allemand de ces conditions sert de base légale.

Sous réserve de modification de ces conditions.

Lenk, mars 2019

LENK-SIMMENTAL TOURISMUS AG